



NEUILLY-SUR-SEINE

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE PUBLIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 11 AVRIL 2013**

Service du Conseil Municipal et des Commissions

Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 2013

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de M. Jean-Christophe FROMANTIN, Maire, M. Bertrand BESSE est désigné comme secrétaire et procède à l'appel nominal.

Etaients présents :

M. Christophe AULNETTE, Mme Claire de LESQUEN, M. Michel DELOISON, Mme Maryline SFEDJ, M. Michel LEGMANN, Mme Valérie GALLAIS-DESMOUCHEAUX, Mme Alexandra FOURCADE, Mme Christine GIRAUD-SAUVEUR, M. Jacques PIRSON, M. Philippe KARSENTY, M. Pierre-Adrien BABEAU, Mme Claire VANNIER, Mme Caroline MONIN, M. François-Xavier DUPONT, M. François LE STANG, M. Gilles de la MOTTE, M. Stéphane ALARDET, Mme Mireille BERTRAND, Mme Virginie KLEIN, M. Jean-François ROUZIERES, M. Damien de FOUCAULT, Mme Nathalie ETZENBACH, Mme Ariane GELLE, M. Steeve GUEZ, Mme Emmanuelle d'ORSAY, Mme Anne WILLOT-MOISSELIN, M. Bertrand BESSE, M. Olivier LARMURIER, Mme Marie-Claude LEBOULANGER (départ à 20h17), Mme Marie-Noëlle BARRE, Mme Florence MAURIN-FOURNIER, M. Eric SCHINDLER, Mme Claude BENEZIT (départ à 20h15), M. Bertrand DELAGE.

Etaients excusés représentés :

Mme Marie-Claude HENROTIN-LE FLOC'H, M. Serge VINENT-GARRO, Mme Françoise DESCHEEMAEKER, M. Patrick FOURMEAUX, M. Elie CHOURAQUI, Mme Cécile SALVANES, Mme Muriel DUBOIS-VIZIOZ, M. Pascal DEBON, M. Arnaud TEULLE.

Etait excusé non représenté :

M. Dov ZERAH.

Secrétaire : M. BESSE

Le procès-verbal du 28 février 2013 a été adopté à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Jean-Christophe FROMANTIN prie Monsieur BESSE de donner lecture des décisions municipales prises en application de la délibération n° 7-23032008 du 23 mars 2008 modifiée par la délibération n° 3-14052009 du 14 mai 2009 et par délibération n° 13-09022012 du 9 février 2012.

N° 54/2013 du 14/02/2013

Autorisation de signer un marché de prestation pour une animation « Maurice Carême en chanson » destinée à un public familial (enfants de 3 ans à 6 ans) à la Médiathèque de Neuilly-sur-Seine

<u>N° 55/2013 du 14/02/2013</u>	Marché à procédure adaptée portant accès à la base de données techniques et réglementaires REEF4 du CSTB
<u>N° 56/2013 du 15/02/2013</u>	Désignation des fonctionnaires admis à siéger avec voix consultative à la Commission de Délégation de Service Public du vendredi 1 ^{er} mars 2013
<u>N° 57/2013 du 15/02/2013</u>	Marché relatif à l'exposition de deux œuvres d'art « Au travers du temps. Les arches du silence III » et « j'ai échangé l'écorce de mon corps contre la peau des arbres... » dans la salle d'exposition du Théâtre des Sablons du 21 mars au 30 juin 2013
<u>N° 58/2013 du 15/02/2013</u>	Marché relatif à la mise en place d'une installation vidéo artistique intitulée « L'arbre et son ombre » dans la salle d'exposition du Théâtre des Sablons du 21 mars au 30 juin 2013
<u>N° 59/2013 du 15/02/2013</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « La Traviata » prévu le jeudi 28 février 2013 au Théâtre des Sablons
<u>N° 60/2013 du 15/02/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif aux missions de diagnostic et d'assistance de la remise en état du local technique du théâtre d'eau
<u>N° 61/2013 du 19/02/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un concert dans le cadre de la fin des travaux de voirie avenue du Roule / avenue Peretti
<u>N° 62/2013 du 20/02/2013</u>	Marché relatif à la fourniture et livraison de plantes vertes, de vivaces, de bulbes à fleurs et de semences florales pour la Ville de Neuilly-sur-Seine (lots n°2, n°3 et n°4)
<u>N° 63/2013 du 20/02/2013</u>	Avenant n°1 à la décision municipale n° 147/2010 du 8 juin 2010 instituant une régie d'avance pour le règlement des dépenses de collation – Modification du montant et de la localisation de la régie
<u>N° 64/2013 du 21/02/2013</u>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite de l'appel interjeté par un agent contre le jugement rendu par le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise le 22 novembre 2012
<u>N° 65/2013 du 25/02/2013</u>	Acquisition de l'œuvre d'art « L'Avenue » réalisée par Monsieur Joseph ARAGON
<u>N° 66/2013 du 25/02/2013</u>	Marché relatif à l'installation de plaques PEHD anti bruit pour les goulottes du bassin sportif
<u>N° 67/2013 du 25/02/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif au remplacement des descentes d'eaux pluviales en façade de l'Hôtel de Ville
<u>N° 68/2013 du 26/02/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'un logiciel de gestion et de planification technique de spectacles
<u>N° 69/2013 du 26/02/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et à la livraison d'un télémètre laser
<u>N° 70/2013 du 27/02/2013</u>	Avenant n° 1 au marché à procédure adaptée n°2012M235 relatif à la numérisation de documents d'archives
<u>N° 71/2013 du 27/02/2013</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public par des répéteurs installés sur les candélabres par la Société M2O pour les besoins de la Société VEOLI EAU ILE DE FRANCE SNC
<u>N° 72/2013 du 27/02/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la maintenance et l'entretien de bornes automatiques et de parking minute pour la Ville

<u>N° 73/2013 du 27/02/2013</u>	Marché relatif à l'acquisition d'équipements électro-acoustiques et vidéo pour le Théâtre des Sablons
<u>N° 74/2013 du 28/02/2013</u>	Marché relatif à la fourniture et à la livraison de pièces détachées, de matériels neufs et réparation de matériels d'espaces verts à moteur (lots n°4 et n°5)
<u>N° 75/2013 du 28/02/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'emballage, le transport aller-retour et l'installation des œuvres dans le cadre de l'exposition temporaire intitulée « L'arbre qui ne meurt jamais »
<u>N° 76/2013 du 28/02/2013</u>	Marché relatif à la mise en place d'un atelier d'art plastique destiné aux enfants à l'occasion des « journées portes ouvertes » organisées au Théâtre des Sablons les 16 et 17 février 2013
<u>N° 77/2013 du 28/02/2013</u>	Autorisation donnée à l'association « Badadou » d'occuper les salles de l'Hôtel Arturo Lopez
<u>N° 78/2013 du 28/02/2013</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accepter l'indemnisation relative au remboursement des dommages subis par le véhicule Renault Master « CL-141-RW »
<u>N° 79/2013 du 28/02/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fabrication et la pose de l'encadrement de deux photos
<u>N° 80/2013 du 28/02/2013</u>	Avenant n°3 à la décision municipale n°87/2008 du 5 mars 2008 instituant une régie d'avance pour le paiement des menues dépenses du service Exposition installé à l'Hôtel Arturo Lopez – Modification du budget de rattachement
<u>N° 81/2013 du 28/02/2013</u>	Avenant n°1 à la décision municipale n°243/2008 du 6 août 2008 instituant une régie d'avance pour le paiement des menues dépenses du service Périscolaire
<u>N° 82/2013 du 01/03/2013</u>	Convention de prêt d'œuvres d'art avec le Ministère de la Culture et de la Communication et le Centre National des Arts Plastiques dans le cadre de l'Exposition « L'arbre qui ne meurt jamais » organisée au Théâtre des Sablons du 22 mars au 30 juin 2013
<u>N° 83/2013 du 01/03/2013</u>	Marché portant prêt d'une œuvre d'art intitulée « Sfumato » dans le cadre de l'exposition « L'arbre qui ne meurt jamais » dans la salle d'exposition du Théâtre des Sablons du 21 mars au 30 juin 2013
<u>N° 84/2013 du 01/03/2013</u>	Approbation d'une note de frais et d'honoraires présentée par le Cabinet d'avocats Cornet Vincent Segurel pour ses interventions dans le dossier « Référé préventif Expertise rue du Roule »
<u>N° 85/2013 du 06/03/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2013M20 relatif aux travaux de réalisation d'une deuxième descente et de changement de têtes, à l'entretien et à la maintenance des parafoudres et paratonnerres des bâtiments de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 86/2013 du 07/03/2013</u>	Prêts d'œuvres d'art consentis par des galeries d'art, des artistes, collectionneurs particuliers et associations dans le cadre de l'Exposition « L'arbre qui ne meurt jamais » organisée au Théâtre des Sablons du 22 mars au 30 juin 2013
<u>N° 87/2013 du 08/03/2013</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour une animation « M'sieur l'Ouie » destinée à un public familial (enfants de 1 an à 3 ans) à la Médiathèque de Neuilly-sur-Seine

<u>N° 88/2013 du 08/03/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2010M133 portant sur l'organisation de la course pédestre de Neuilly-sur-Seine – Lot n°2 : gestion informatique et chronométrage
<u>N° 89/2013 du 08/03/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2011M53 portant sur l'organisation du Trophée de golf de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 90/2013 du 08/03/2013</u>	Avenant n°4 au marché n°2007M213 relatif à l'évolution de la solution E-Temptation
<u>N° 91/2013 du 11/03/2013</u>	Avenant n°5 à la décision 3726/2002 relative à la création d'une régie de recettes à l'effet d'encaisser le produit des loyers, charges et accessoires des logements sociaux 62/70 avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 92/2013 du 12/03/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la prestation d'animation silhouettiste et caricaturiste dans le cadre de l'inauguration de la place Sainte-Foy
<u>N° 93/2013 du 12/03/2013</u>	Convention de prêt d'une œuvre d'art avec le « Fonds Régional d'Art Contemporain Ile-de-France » dans le cadre de l'Exposition « L'arbre qui ne meurt jamais » organisée au Théâtre des Sablons du 22 mars au 30 juin 2013
<u>N° 94/2013 du 13/03/2013</u>	Marché relatif au spectacle « 1, 2,3 TU PEUX COMPTER SUR TES DIX DROITS ! » présenté sur l'accueil de loisirs Charcot élémentaire – Autorisation de signer avec l'association BERLINGOT
<u>N° 95/2013 du 13/03/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la location et l'animation de jeux en bois – week end du végétal 2013 – Conseil Municipal des Jeunes
<u>N° 96/2013 du 18/03/2013</u>	Avenant 1 à la convention portant occupation précaire du logement du cimetière nouveau sis 1 rue de Vimy à Nanterre (92000)
<u>N° 97/2013 du 19/03/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage d'étude de programmation en vue de la restructuration des médiathèques de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 98/2013 du 19/03/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation d'un équipement culturel et de logements sociaux sur la parcelle Sainte-Anne (2 ^{ème} phase) – lot n°33 : Travaux d'aménagement extérieur du parvis – Eléments en pierre naturelle et mobilier urbain pour le Centre culturel des Sablons et la section de l'avenue du Roule correspondante
<u>N° 99/2013 du 20/03/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et la livraison de signalisation temporaire pour les chantiers espaces verts
<u>N° 100/2013 du 20/03/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'entretien et la maintenance du rucher de la ville de Neuilly-sur-Seine et formation continue de 5 agents municipaux
<u>N° 101/2013 du 20/03/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et la livraison d'échelles et de marchepied (un marchepied de 12 échelons, une échelle à coulisse à main deux plans de 6 mètres de haut et une échelle simple de six échelons)
<u>N° 102/2013 du 20/03/2013</u>	Occupation du domaine public – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer une convention portant occupation de locaux partagés relevant du domaine public avec l'association APEI
<u>N° 103/2013 du 21/03/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la vérification périodique des équipements sportifs communaux

<u>N° 104/2013 du 21/03/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la rénovation de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore du boulevard du Château à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 105/2013 du 21/03/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la prestation d'animation d'un chariot et d'un coffre de jeux dans le cadre de l'inauguration de place Sainte-Foy
<u>N° 106/2013 du 21/03/2013</u>	Désignation des fonctionnaires admis à siéger avec voix consultative à la Commission de Délégation de Service Public du vendredi 29 mars 2013
<u>N° 107/2013 du 21/03/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de 36 bouteilles de whisky en 70 cl
<u>N° 108/2013 du 22/03/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2012M204 relatif à la création de Neuilly Campus dans les locaux de l'ancien tribunal d'Instance
<u>N° 109/2013 du 22/03/2013</u>	Marché relatif à la fourniture de livres pour les services de la Ville
<u>N° 110/2013 du 22/03/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2012M145 relatif aux aménagements paysagers des trottoirs et création de pistes cyclables avenue Achille Peretti (section comprise entre la rue d'Orléans et la rue Madeleine Michelis) – Lot n°2 : Eclairage Public et Signalisation Lumineuse Tricolore
<u>N° 111/2013 du 22/03/2013</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « La vie de Château de Pascal PARISOT » prévu le vendredi 21 juin 2013 à 17 heures 30 sur le Parvis de l'Hôtel de Ville
<u>N° 112/2013 du 25/03/2013</u>	Convention portant occupation du local commercial de la gare routière par la Société GIO SNACK
<u>N° 113/2013 du 27/03/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à des prestations de concerts de jazz
<u>N° 114/2013 du 27/03/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la prestation d'un spectacle de magie
<u>N° 115/2013 du 27/03/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la mise en œuvre et à la fourniture de module d'arceaux de borduration des gazons et à la mise en œuvre et à la fourniture de panneaux d'information marqués « interdit aux chiens »
<u>N° 116/2013 du 29/03/2013</u>	Financement du programme d'investissement relatif à la construction de 21 logements PLS 68/70 avenue du Roule 92200 Neuilly-sur-Seine – compléments relatifs aux contrats de prêt de la Caisse de Dépôts et Consignations
<u>N° 117/2013 du 29/03/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et livraison de fauteuils type « Luxembourg »
<u>N° 118/2013 du 29/03/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la prestation de location et d'exploitation d'un manège sur la place Sainte-Foy à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 119/2013 du 29/03/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la prestation d'organisation d'une animation d'escrime artistique en extérieur

1^{ère} PARTIE

N°1-11042013 BUDGET VILLE : COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Michel LEGMANN,

A l'unanimité,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats de l'exercice 2012, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2012	+ 57 267 053,75 €
Dépenses de l'exercice 2012	- 55 268 150,85 €
Soit un excédent 2012 de	+ 1 998 902,90 €
Auquel s'ajoute le solde de l'exercice 2011	- 9 737 362,78 €
Résultat cumulé fin 2012	- 7 738 459,88 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2012	+ 146 008 863,61 €
Dépenses de l'exercice 2012	- 135 724 361,19 €
Soit un excédent 2012 de	+ 10 284 502,42 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté 2011	+ 7 918 172,59 €
Résultat cumulé fin 2012	+ 18 202 675,01 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Ville pour l'exercice 2012.

N°2-11042013 BUDGET VILLE : COMPTE DE GESTION 2012

Monsieur le Maire rejoint la séance. Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2012.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2012	Part de 2011 affectée à l'investissement 2012	Résultat de l'exercice 2012	Balance de sortie 2012
Investissement	- 9 737 362,78 €	0,00 €	1 998 902,90 €	- 7 738 459,88 €
Fonctionnement	+ 17 655 535,37 €	9 737 362,78 €	10 284 502,42 €	+ 18 202 675,01 €
Total	+ 7 918 172,59 €	9 737 362,78 €	12 283 405,32 €	+ 10 464 215,13 €

N°3-11042013 BUDGET VILLE : AFFECTATION AU BUDGET DE L'EXERCICE 2013 DE L'EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2012

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

CONSTATE le résultat de clôture de la section d'investissement Ville de l'exercice 2012 à la somme de - 7 738 459,88 € intégré au compte 001 (dépenses) section d'investissement - Budget Ville - Exercice 2013.

AFFECTE l'excédent de la section de fonctionnement Ville 2012 de 18 202 675,01 € :
- à la couverture du déficit d'investissement 2012 - Budget Ville - Exercice 2013 pour 7 738 459,88 €.
La somme sera inscrite au compte 1068 (recettes) – section d'investissement.
- à la section de fonctionnement 2013 – Budget Ville - Exercice 2013 pour 10 464 215,13 €.
La somme sera inscrite au compte 002 (recettes) section de fonctionnement.

N°4-11042013 BUDGET VILLE : ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2013

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

ADOpte le budget supplémentaire Ville 2013 selon le document budgétaire détaillé.

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	11 915 585,13	1 451 370,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		10 464 215,13
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		11 915 585,13	11 915 585,13

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	930 080,00	8 668 539,88
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT	12 071 823,04	12 071 823,04
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	7 738 459,88	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		20 740 362,92	20 740 362,92

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	32 655 948,05	32 655 948,05
------------------------	---------------	---------------

N°5-11042013 BUDGET VILLE - EXERCICE 2013 : VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Sur le rapport de M. Christophe AULNETTE,

A l'unanimité,

DECIDE de fixer le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2013 à 2,40 %.

ARRETE le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2013 à 7 614 078 €.

N°6-11042013 BUDGET VILLE - EXERCICE 2013 : VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX

Sur le rapport de M. Christophe AULNETTE,

A l'unanimité,

DECIDE de fixer les taux de la fiscalité directe 2013 comme suit :

	Taux 2013
Taxe d'Habitation	12,57 %
Taxe Foncière Bâti	2,90 %
Taxe Foncière Non Bâti	4,12 %
Cotisation Foncière des Entreprises	14,75 %

ARRETE le produit des taxes directes locales attendu pour 2013 à 59 757 696 €.

N°7-11042013 BUDGET ANNEXE PARKINGS : COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Michel LEGMANN,

A l'unanimité,

ARRETE les résultats de l'exercice 2012, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2012	+ 2 853,72 €
Dépenses de l'exercice 2012	- 1 063,90 €
Soit un excédent 2012 de	+ 1 789,82 €
Auquel s'ajoute l'excédent de l'exercice 2011	+ 59 773,17 €
Résultat cumulé fin 2012	+ 61 562,99 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2012	+ 1 177 381,31 €
Dépenses de l'exercice 2012	- 653 138,00 €
Soit un excédent 2012 de	+ 524 243,31 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté 2011	+ 2 238 848,92 €
Résultat cumulé fin 2012	+ 2 763 092,23 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Annexe Parkings pour l'exercice 2012.

N°8-11042013 BUDGET ANNEXE PARKINGS : COMPTE DE GESTION 2012

Monsieur le Maire rejoint la séance. Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2012.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2012	Part de 2011 affectée à l'investissement 2012	Résultat de l'exercice 2012	Balance de sortie 2012
Investissement	+ 59 773,17 €	0,00 €	+ 1 789,82 €	+ 61 562,99 €
Fonctionnement	+ 2 238 848,92 €	0,00 €	+ 524 243,31 €	+ 2 763 092,23 €
Total	+ 2 298 622,09 €	0,00 €	+ 526 033,13 €	+ 2 824 655,22 €

N°9-11042013 BUDGET ANNEXE PARKINGS : AFFECTATION AU BUDGET DE L'EXERCICE 2013 DE L'EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2012

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

CONSTATE le résultat de clôture de la section d'investissement 2012 à la somme de + 61 562,99 € intégré au compte 001 (recettes) section d'investissement – Budget supplémentaire annexe Parkings - Exercice 2013.

AFFECTE l'excédent de la section de fonctionnement 2012 de + 2 763 092,23 € :

- au compte de recettes 002 « résultat reporté » de la section de fonctionnement du budget supplémentaire annexe Parkings 2013.

N°10-11042013 BUDGET ANNEXE PARKINGS : ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2013

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

ADOPTE le budget supplémentaire annexe Parkings 2013 selon le document budgétaire détaillé.

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	2 763 092,23	
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		2 763 092,23
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 763 092,23	2 763 092,23

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 824 655,22	2 763 092,23
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		61 562,99
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 824 655,22	2 824 655,22

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	5 587 747,45	5 587 747,45
------------------------	--------------	--------------

N°11-11042013 BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX : COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Michel LEGMANN,

A l'unanimité,

DONNE ACTE de la présentation du Compte Administratif 2012.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats de l'exercice 2012, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2012	+ 4 553 835,59 €
Dépenses de l'exercice 2012	- 4 324 955,05 €
Soit un excédent 2012 de	+ 228 880,54 €
Auquel s'ajoute le solde de l'exercice 2011	- 165 678,90 €
Résultat cumulé fin 2012	+ 63 201,64 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2012	+ 728 181,34 €
Dépenses de l'exercice 2012	- 419 120,62 €
Soit un excédent 2012 de	+ 309 060,72 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté 2011	+ 172 000,72 €
Résultat cumulé fin 2012	+ 481 061,44 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Annexe Logements Sociaux pour l'exercice 2012.

N°12-11042013 BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX : COMPTE DE GESTION 2012

Monsieur le Maire rejoint la séance. Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2012.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2012	Part de 2011 affectée à l'investissement 2012	Résultat de l'exercice 2012	Balance de sortie 2012
Investissement	- 165 678,90 €	0,00 €	+ 228 880,54 €	+ 63 201,64 €
Fonctionnement	+ 337 679,62 €	+ 165 678,90 €	+ 309 060,72 €	+ 481 061,44 €
Total	+ 172 000,72 €	+ 165 678,90 €	+ 537 941,26 €	+ 544 263,08 €

N°13-11042013 BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX : AFFECTATION AU BUDGET DE L'EXERCICE 2013 DE L'EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2012

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

CONSTATE le résultat de clôture de la section d'investissement 2012 à la somme de + 63 201,64 € intégré au compte 001 (recettes) section d'investissement - Budget Annexe des Logements Sociaux - Exercice 2013.

AFFECTE l'excédent de la section de fonctionnement 2012 de 481 061,44 € :
- à la section de fonctionnement 2013 – Budget Annexe des Logements Sociaux - Exercice 2013 pour 481 061,44 €.
La somme sera inscrite au compte 002 (recettes) section de fonctionnement.

N°14-11042013 BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX : ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2013

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

ADOPTE le budget supplémentaire annexe des logements sociaux 2013 selon le document budgétaire détaillé.

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	481 061,44	
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		481 061,44
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		481 061,44	481 061,44

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 063 201,64	5 000 000,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT	201 933,07	201 933,07
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		63 201,64
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 265 134,71	5 265 134,71
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		5 746 196,15	5 746 196,15

N°15-11042013 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Michel LEGMANN,

A l'unanimité,

DONNE ACTE de la présentation du Compte Administratif 2012.

ARRETE les résultats de l'exercice 2012, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2012	+ 4 028 494,68 €
Dépenses de l'exercice 2012	- 3 895 909,66 €
Soit un résultat 2012 de	+ 132 585,02 €
Auquel s'ajoute le solde de l'exercice 2011	- 288 706,25 €
Résultat cumulé fin 2012	- 156 121,23 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2012	+ 1 059 173,95 €
Dépenses de l'exercice 2012	- 868 710,83 €
Soit un excédent 2012 de	+ 190 463,12 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté 2011	+ 13 025,28 €
Résultat cumulé fin 2012	+ 203 488,40 €

N°16-11042013 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : COMPTE DE GESTION 2012

Monsieur le Maire rejoint la séance. Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2012.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2012	Part de 2011 affectée à l'investissement 2012	Résultat de l'exercice 2012	Balance de sortie 2012
Investissement	- 288 706,25 €	0,00 €	+ 132 585,02 €	- 156 121,23 €
Fonctionnement	+ 301 731,53 €	+ 288 706,25 €	+ 190 463,12 €	+ 203 488,40 €
Total	+ 13 025,28 €	+ 288 706,25 €	+ 323 048,14 €	+ 47 367,17 €

N°17-11042013 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : AFFECTATION AU BUDGET DE L'EXERCICE 2013 DE L'EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2012

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

CONSTATE le résultat de clôture de la section d'investissement 2012 à la somme de - **156 121,23 €** intégré au compte 001 (dépenses) section d'investissement - Budget Annexe d'Assainissement - Exercice 2013.

AFFECTE l'excédent de la section de fonctionnement 2012 de **+ 203 488,40 €** :
- à la couverture du déficit d'investissement 2012 – Budget Annexe d'Assainissement Exercice 2013 pour **+ 156 121,23 €**.
La somme sera inscrite au compte 1068 (recettes) section d'investissement.
- à la section de fonctionnement 2013 – Budget Annexe d'Assainissement Exercice 2013 pour **+ 47 367,17 €**.
La somme sera inscrite au compte 002 (recettes) section de fonctionnement.

N°18-11042013 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2013

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

ADOPTE le budget annexe d'assainissement supplémentaire 2013 selon le document budgétaire détaillé.

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	97 367,17	50 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		47 367,17
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		97 367,17	97 367,17

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	98 571,64	254 692,87
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	156 121,23	
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		254 692,87	254 692,87

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	352 060,04	352 060,04
------------------------	------------	------------

N°19-11042013 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : FIXATION DU TAUX DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT POUR 2013

Sur le rapport de M. Christophe AULNETTE,

A l'unanimité,

ARRETE le calcul de la redevance d'assainissement à raison de 70% des dépenses de fonctionnement prévisionnelles et de 60% des frais financiers du budget primitif et supplémentaire 2013,

1) Dépenses de fonctionnement :

- Charges diverses :	9 000,00 €
- Charges exceptionnelles :	<u>115 000,00 €</u>
TOTAL :	124 000,00 €

Soit en ce qui concerne ce 1^{er} élément : 124 000,00 € x 70 % = 86 800,00 €

2) Frais financiers :

-Règlement capital de la dette (<i>Hors gestion active de la dette</i>) :	196 681,30 €
-Frais financiers :	5 000,00 €
-Intérêts d'emprunts :	52 573,39 €
-Dotations d'amortissement du réseau :	<u>474 701,63 €</u>
TOTAL :	728 956,32 €

Soit en ce qui concerne ce 2nd élément : 728 956,32 € x 60 % = 437 373,79 €

Le montant à retenir pour le budget 2013 est donc de **524 173,79 €** (86 800 € + 437 373,79 €)

Il convient de tenir également compte pour le calcul de la redevance du solde du résultat 2012, soit **51 743,31 €**.

Dépenses de fonctionnement et Emprunts (source C.A. prévisionnel) (1)		Quote-part redevance (2)		Recettes recouvrées au titre de la redevance (3)	Résultat de clôture de recouvrement
Exercice 2012					
Annuités d'emprunts (16)	55 012,31 €	60%	33 007,39 €	(Compte 70611 du CA 2012)	Résultat de l'exercice 2012 (3 - 2) 38 862,97 €
Intérêts d'emprunt (66)	29 553,06 €	60%	17 731,84 €		
Dotations aux amortissements (68)	450 401,79 €	60%	270 241,07 €	631 833,81 €	Résultat reporté CA 2011
Autres charges de fonctionnement (011+65+67)	388 557,92 €	70%	271 990,54 €		12 880,34 (DCM n°15 du 12/04/12)
Total			592 970,84 €	631 833,81 €	51 743,31 €

Pour 2013, le volume d'eau arrêté pour le calcul de la redevance est de **5 485 439** m³ d'eau.

FIXE le montant de la redevance d'assainissement à :

$$\frac{524\,173,79 - 51\,743,31}{5\,485\,439} = 0,0861 \text{ €}$$

par m³ d'eau vendu aux riverains des voies ou portions de voies desservies par un égout communal ou départemental, qu'ils y soient ou non rattachés.

Ce nouveau tarif sera appliqué dès que la présente délibération aura été rendue exécutoire.

Pour mémoire, la rémunération du délégataire a été fixée par le contrat de délégation de service public pour l'exploitation du réseau d'assainissement communal à l'article 32 adopté par la délibération n°1-15122011 du Conseil Municipal du 15 décembre 2011.

N°20-11042013 BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Michel LEGMANN,

A l'unanimité,

ARRETE les résultats de l'exercice 2012, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2012	+ 17 313,93 €
Dépenses de l'exercice 2012	- 3 243,50 €
Soit un excédent 2012 de	+14 070,43 €
Auquel s'ajoute le résultat de l'exercice 2011	+3 748,23 €
Résultat cumulé fin 2012	+ 17 818,66 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2012	+646 390,86 €
Dépenses de l'exercice 2012	- 646 390,86 €
Soit un résultat 2012 de	0,00 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté 2011	+ 0,00 €
Résultat cumulé fin 2012	0,00 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Annexe Restaurant Municipal pour l'exercice 2012.

N°21-11042013 BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL : COMPTE DE GESTION 2012

Monsieur le Maire rejoint la séance. Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2012.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2012	Part de 2011 affectée à l'investissement 2012	Résultat de l'exercice 2012	Balance de sortie 2012
Investissement	+ 3 748 ,23 €	0,00 €	+ 14 070,43 €	+ 17 818,66 €
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	+ 3 748 ,23 €	0,00 €	+ 14 070,43 €	+ 17 818,66 €

N°22-11042013 BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL : ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2013

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

ADOPTE le budget supplémentaire annexe du restaurant municipal 2013 selon le document budgétaire détaillé.

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	18 000,00	18 000,00
+		+	+
REP	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
ORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		18 000,00	18 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	18 218,66	400,00
+		+	+
REP	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
ORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		17 818,66
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		18 218,66	18 218,66
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		36 218,66	36 218,66

N°23-11042013 BUDGET ANNEXE CINEMA : COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Michel LEGMANN,

A l'unanimité,

DONNE ACTE de la présentation du Compte Administratif 2012.

ARRETE les résultats de l'exercice 2012, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2012	+ 353 733,71 €
Dépenses de l'exercice 2012	- 385 691,86 €
Soit un résultat 2012 de	- 31 958,15 €
Auquel s'ajoute l'excédent de l'exercice 2011	+ 2 708,55 €
Résultat cumulé fin 2012	- 29 249,60 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2012	+ 605 344,39 €
Dépenses de l'exercice 2012	- 576 094,79 €
Soit un résultat 2012 de	+ 29 249,60 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté 2011	0,00 €
Résultat cumulé fin 2012	+ 29 249,60 €

N°24-11042013 BUDGET ANNEXE CINEMA : COMPTE DE GESTION 2012

Monsieur le Maire rejoint la séance. Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2012.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2011	Part de 2011 affectée à l'investissement 2012	Résultat de l'exercice 2012	Balance de sortie 2012
Investissement	+ 2 708,55 €	0,00 €	- 31 958,15€	- 29 249,60 €
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	+ 29 249,60 €	+ 29 249,60 €
Total	+ 2 708,55 €	0,00 €	- 2 708,55 €	0,00 €

N°25-11042013 BUDGET ANNEXE CINEMA : AFFECTATION AU BUDGET DE L'EXERCICE 2013 DE L'EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2012

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

CONSTATE le résultat de clôture de la section d'investissement 2012 à la somme de - 29 249,60 € intégré au compte 001 (dépenses) section d'investissement – Budget supplémentaire cinéma - Exercice 2013.

AFFECTE l'excédent de la section de fonctionnement 2012 de + 29 249,60 € :

- à la couverture du déficit d'investissement 2012 – Budget supplémentaire cinéma - Exercice 2013 pour 29 249,60 €.

La somme sera inscrite au compte 1068 (recettes) – section d'investissement.

N°26-11042013 BUDGET ANNEXE CINEMA : ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2013

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

ADOPTE le budget supplémentaire annexe du cinéma 2013 selon le document budgétaire détaillé.

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	18 000,00	18 000,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		18 000,00	18 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		29 249,60
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	29 249,60	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		29 249,60	29 249,60
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		47 249,60	47 249,60

N°27-11042013 BUDGET ANNEXE CLIC : COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Michel LEGMANN,

A l'unanimité,

DONNE ACTE de la présentation du Compte Administratif 2012.

ARRETE les résultats de l'exercice 2012, tels que résumés :

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2012	+ 368 926,78 €
Dépenses de l'exercice 2012	- 368 926,78 €
Soit un résultat 2012 de	0,00 €

N°28-11042013 BUDGET ANNEXE CLIC : COMPTE DE GESTION 2012

Monsieur le Maire rejoint la séance. Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2012.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état B1 du Compte de Gestion :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires	0,00 €	406 924,80 €	406 924,80 €
Recettes nettes	0,00 €	368 926,78 €	368 926,78 €
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	0,00 €	406 924,80 €	406 924,80 €
Dépenses nettes	0,00 €	368 926,78 €	368 926,78 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Déficit	0,00 €	0,00 €	0,00 €

N°29-11042013 BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS : COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Michel LEGMANN,

A l'unanimité,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats de l'exercice 2012, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2012	+ 155 000,00 €
Dépenses de l'exercice 2012	- 130 989,22 €
Soit un excédent 2012 de	+ 24 010,78 €
Résultat cumulé fin 2012	+ 24 010,78 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2012	+ 1 422 002,64 €
Dépenses de l'exercice 2012	- 791 406,94 €
Soit un excédent 2012 de	+ 630 595,70 €
Résultat cumulé fin 2012	+ 630 595,70 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Annexe Spectacle Vivant et Arts Visuels pour l'exercice 2012.

N°30-11042013 BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS : COMPTE DE GESTION 2012

Monsieur le Maire rejoint la séance. Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2012.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2012	Part de 2011 affectée à l'investissement 2012	Résultat de l'exercice 2012	Balance de sortie 2012
Investissement	0,00 €	0,00 €	+ 24 010,78 €	+ 24 010,78 €
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	+ 630 595,70 €	+ 630 595,70 €
Total	0,00 €	0,00 €	+ 654 606,48 €	+ 654 606,48 €

N°31-11042013 BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS : AFFECTATION AU BUDGET DE L'EXERCICE 2013 DE L'EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

CONSTATE le résultat de clôture de la section d'investissement 2012 à la somme de + 24 010,78 € intégré au compte 001 (recettes) section d'investissement – budget supplémentaire annexe Spectacle Vivant et Arts Visuels - Exercice 2013.

AFFECTE l'excédent de la section de fonctionnement 2012 de + 630 595,70 € :
- au compte de recettes 002 « résultat reporté » de la section de fonctionnement du budget supplémentaire annexe Spectacle Vivant et Arts Visuels - Exercice 2013.

N°32-11042013 BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS : ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2013

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH,

A l'unanimité,

ADOPTE

le budget supplémentaire annexe Spectacle Vivant et Arts Visuels 2013 selon le document budgétaire détaillé.

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	879 839,91	249 244,21
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		630 595,70
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		879 839,91	879 839,91

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	196 080,00	172 069,22
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT	586 192,47	586 192,47
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		24 010,78
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		782 272,47	782 272,47

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	1 662 112,38	1 662 112,38
------------------------	--------------	--------------

Départ de Madame Claude BENEZIT à 20h15.
Départ de Madame Marie-Claude LEBOULANGER à 20h17.

N°33-11042013 ENQUETE PUBLIQUE SUR LE SCHEMA DIRECTEUR DE LA REGION ILE-DE-FRANCE (SDRIF) - OBSERVATIONS DE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

A l'unanimité,

AUTORISE le Maire à communiquer ces remarques au commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique relative à la révision du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF).

2ème PARTIE

N°34-11042013 SUBVENTION D'ACTIVITE 2012 ALLOUEE AU SYNDICAT CFDT INTERCO 92 - RAPPORT DETAILLANT L'UTILISATION DE LA SUBVENTION

PREND ACTE de la présentation au Conseil Municipal de Neuilly-sur-Seine, collectivité versante, du rapport détaillant l'utilisation de la subvention allouée au titre de l'exercice 2012 par le Syndicat CFDT INTERCO 92 (rapport annexé à la présente).

N°35-11042013 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'ACTIVITE D'UN MONTANT DE 1.955 € (MILLE NEUF CENT CINQUANTE CINQ EUROS) AU TITRE DE L'EXERCICE 2013 AU SYNDICAT CFDT INTERCO 92 - BUDGET VILLE

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention de : 1.955 € (mille neuf cent cinquante cinq euros) au Syndicat CFDT INTERCO 92 – Structure locale.

CONFIRME que le Syndicat CFDT INTERCO 92 sera tenu de présenter au Conseil Municipal un rapport détaillant l'utilisation de la subvention allouée en 2013 au plus tard le 1^{er} mars 2014.

DIT que les crédits seront prélevés sur les crédits disponibles au compte nature 657.4 fonction 020 du budget communal 2013.

N°36-11042013 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 700 € (SEPT CENTS EUROS) A L'ASSOCIATION 'TABLE OUVERTE' - BUDGET VILLE - EXERCICE 2013

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention de : 700 € (sept cents euros) à l'Association « Table Ouverte » - siège social : 90bis avenue Achille Peretti à Neuilly-sur-Seine (92200).

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature : 657.4 – fonction : 523 - du budget de la Ville – Exercice 2013.

N°37-11042013 INSTRUCTION COMPTABLE M14 - ACTUALISATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS OBLIGATOIREMENT AMORTISSABLES - BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES

A l'unanimité,

- ABROGE** les dispositions des délibérations n°16-29112007 du 29 novembre 2007 et n°33-12042012 du 12 avril 2012.
- FIXE** les durées d'amortissement selon l'annexe jointe à la présente délibération.
- FIXE** à 610 euros T.T.C. le seuil unitaire en deça duquel les immobilisations s'amortissent sur une durée d'un an.
- DIT** que les dispositions de la présente délibération s'appliquent aux biens acquis à compter du 1^{er} janvier 2013.

N°38-11042013 GESTION DES SERVICES PUBLICS - DELEGATION GENERALE ACCORDEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR LA SAISINE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

A l'unanimité,

- APPROUVE** la délégation donnée au Maire pendant toute la durée de son mandat pour saisir la Commission Consultative des Services Publics Locaux.
- PRECISE** conformément aux dispositions de l'article L 1413-1 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la commission consultative des services publics locaux présentera au Conseil Municipal, avant le 1^{er} juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente.

N°39-11042013 CESSION A L'EPADESA DES TERRAINS DES SERRES MUNICIPALES 327, RUE DE LA GARENNE A NANTERRE - DESAFFECTATION, DECLASSEMENT ET CESSION DES EMPRISES DE LA 3EME PHASE

A l'unanimité,

- CONSTATE** la désaffectation de l'emprise de 1.866 m², sis 327 rue de la Garenne à Nanterre (92.000) cadastrée section AJ n° 458, et telle qu'elle figure en rose au plan ci-annexé.
- PRONONCE** le déclassement du domaine public communal l'emprise de 1.866 m², sis 327, rue de la Garenne à Nanterre (92.000) cadastrée section AJ n° 458, et telle qu'elle figure en rose au plan ci-annexé.
- APPROUVE** la cession de cette emprise à l'EPADESA au prix de 2.423.727 euros.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de cession à intervenir sous la forme authentique et à accomplir toutes formalités complémentaires ou subséquentes en vue de sa publication.
- DIT** que les inscriptions comptables concernant la cession et la sortie d'actif sont les suivantes :

INVESTISSEMENT			
		Sortie de l'actif du terrain des serres (cession n° 3)	
		2113 : terrains aménagés	169.326,70 euros
		21318 : autres bâtiments	37.516,20 euros
		192 : plus-value sur cession d'immobilisation	1.543.626,10 euros
		1.750.469,00 euros	
FONCTIONNEMENT			
042 : Sortie de l'actif du terrain des serres		Constatation de la vente du terrain des serres	
675 : valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	206.842,90 euros	775 : montant de la transaction	1.750.469,00 euros
		Produit exceptionnel sur opération de gestion	
676 : différence / réalisation transférée en inventaire	1.543.626,10 euros	7788 : montant de l'indemnité	673.258,00 euros
		1.750.469,00 euros	
		2.423.727,00 euros	

N°40-11042013 AVENANT N° 52 A LA CONVENTION DE GESTION IMMOBILIERE CONSENTIE A LA SEMINE - MODIFICATION DE LA LISTE DES BIENS GERES

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant n°52 à la convention de gestion immobilière intervenue le 3 avril 1998 entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et la SEMINE.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°52.

N°41-11042013 AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES RELATIFS AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE GROSSES REPARATIONS DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

A l'unanimité,

DECIDE du recours à la procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux articles 33, 57 à 59 du Code des marchés publics en vue de la passation des marchés relatifs à l'entretien et aux grosses réparations dans les bâtiments communaux.

DECIDE de lancer les marchés qui seront conclus sous la forme de marché à bons de commande, en application de l'article 77 du Code des marchés publics, dont les montants minimal et maximal HT sont fixés pour chaque période d'exécution, comme suit, pour chaque lot :

Lot 1 : Maçonnerie – Plâtrerie – Carrelage – Terrassement – VRD – Pierre

- Minimum : 40 000,00 € HT
- Maximum : 250 000,00 € HT

Lot 2 : Charpente – Couverture – Etanchéité

- Minimum : 40 000,00 € HT
- Maximum : 300 000,00 € HT

Lot 3 : Charpente bois – Menuiseries bois et agencement

- Minimum : 20 000,00 € HT
- Maximum : 130 000,00 € HT

Lot 4 : Electricité : courants forts et courants faibles

- Minimum : 250 000,00 € HT
- Maximum : 1 010 000,00 € HT

Lot 5 : Plomberie – Sanitaire

- Minimum : 35 000,00 € HT
- Maximum : 170 000,00 € HT

Lot 6 : Peinture – Revêtements muraux

- Minimum : 35 000,00 € HT
- Maximum : 170 000,00 € HT

Lot 7 : Revêtements de sol

- Minimum : 35 000,00 € HT
- Maximum : 170 000,00 € HT

Lot 8 : Charpente métallique – Métallerie – Serrurerie – Vitrierie

- Minimum : 40 000,00 € HT
- Maximum : 250 000,00 € HT

Lot 9 : Plafonds suspendus – Cloisons sèches – Revêtements acoustiques

- Minimum : 25 000,00 € HT
- Maximum : 130 000,00 € HT

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ultérieurement au nom et pour le compte de la Ville, les marchés à bons de commande avec les entreprises retenues.

DIT que les incidences financières seront constatées aux divers codes Nature correspondants du budget communal.

N°42-11042013 REALISATION D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA PARCELLE SAINTE ANNE, 62 A 70 AVENUE DU ROULE (2EME PHASE) : PASSATION D'AVENANTS AUX MARCHES DE DIVERSES ENTREPRISES

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer des avenants aux marchés suivants dans le cadre de la deuxième phase de réalisation d'équipements culturels et de logements sociaux sur la parcelle Sainte Anne :

Lot n°11 "Electricité (courants forts, courants faibles)"

Avenant n°4 au marché n°2008M19 de la société BENTIN siégeant 71 boulevard de Strasbourg, BP 60 à 93602 Aulnay-sous-Bois cedex pour la prise en compte d'une moins-value de -200 110,04 € HT ramenant le montant du marché (augmenté des avenants n°1 à 3) de 2 593 055,43 € HT à 2 392 945,39 € HT (soit 2 861 962,69 € TTC).

Lot n°16 "Equipements scéniques"

Avenant n°5 au marché n°2009M216 de la société CAIRE siégeant Savoie Hexapôle, Rue Charles Montreuil, 73420 Mery, pour la prise en compte d'une plus-value de 22 973,50 € HT portant le montant du marché (augmenté des avenants n°1 à 3) de 3 535 412,65 € HT à 3 558 386,15 € HT (soit 4 255 829,83 € TTC).

Lot n°32 "Aménagement et décoration du foyer-bar du hall d'accueil principal"

Avenant n°1 au marché n°2012M185 de la société PRODESIGN siégeant 3 rue Eugène Henaff à 93240 Stains, pour la prise en compte d'une plus-value de 6 515,70 € HT portant le montant du marché de 657 845,08 € HT à 664 360,78 € HT (soit 794 575,49 € TTC).

DIT que ces incidences financières seront constatées au code Nature 2313 du budget communal.

N°43-11042013 AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT AVEC LA FONDATION PAUL PARQUET

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant n° 2 à la convention de subventionnement conclue avec la Fondation Paul Parquet annexé à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 à la convention de subventionnement.

N°44-11042013 REMISE GRACIEUSE DE CREANCE

A l'unanimité,

DECIDE d'accorder au débiteur du titre n° 6299 bordereau 965 en date du 27 décembre 2010 une remise gracieuse de créance d'un montant de 2.029,20 euros.

DIT QUE la dépense sera inscrite au budget communal 2013 au code nature 678 et au code fonction 020.

N°45-11042013 CONCOURS FINANCIER DE L'ETAT A DES TRAVAUX D'INTERET LOCAL : REAMENAGEMENT DES PARCS ET JARDINS DE LA VILLE

A l'unanimité,

SOLLICITE de l'Etat l'attribution d'aides financières pour un montant de 75 000 € pour gager partiellement les travaux de réaménagement des parcs et jardins de la Ville (réhabilitation, éclairage, sécurité, acquisition de sculptures) évalués à 127 551,02 € HT soit 150 000 € TTC.

APPROUVE le dossier élaboré à cet effet par les Services Municipaux.

DIT QUE les recettes en résultant seront affectées au Code Nature 1321 du Budget Communal.

N°46-11042013 SOUTIEN FINANCIER DU CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE DANS LE CADRE DU FESTIVAL DE MUSIQUE ' CHORUS ' : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CORRESPONDANTE

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec le Conseil Général des Hauts-de-Seine la convention susvisée accordant à la Ville une aide financière pour sa participation au festival de musique « Chorus des Hauts-de-Seine 2013 ».

PRECISE que la Ville présentera dans le cadre de ce festival deux spectacles de variétés : « Sens dessus dessous » (catégorie jeune public) et « La grande Sophie » (catégorie tout public).

PRECISE que la Ville percevra une aide financière d'un montant de 9 000 € attribuée par le Conseil Général des Hauts-de-Seine au titre de cette opération.

DIT QUE les recettes en résultant seront affectées au compte du budget annexe « Spectacle vivant et Arts visuels » Nature 7473.

N°47-11042013 ADHESION DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION 'COMITE NATIONAL FRANCAIS DU CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES (ICOM-FRANCE)'

A l'unanimité,

DECIDE d'approuver l'adhésion de la Ville Neuilly-sur-Seine à l'association « Comité National Français de l'ICOM » dont le siège social est situé n°13, rue Molière à PARIS 75001.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cette adhésion.

DIT que la cotisation annuelle sera imputée sur le compte nature 6281 du budget annexe « Spectacle vivant et Arts visuels ».

N°48-11042013 ORGANISATION PAR LA VILLE D'UN MARCHÉ DE NOËL EN 2013 - DETERMINATION DU MONTANT DES DROITS DE PLACE PAR JOUR ET SOLlicitation D'UNE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE

A l'unanimité,

DECIDE d'organiser un marché de Noël du 7 au 24 décembre 2013 à 16h sur le parvis de l'Hôtel de Ville et avenue Achille Peretti.

FIXE le droit de place à percevoir auprès de chaque exposant à 74 € par jour complet d'ouverture au public par chalet simple, c'est-à-dire chaque jour du marché à l'exception du 24 décembre où le marché s'achève à 16h.

DIT QUE un artisan louant un chalet simple pendant la durée totale du marché sera tenu de s'acquitter d'un droit de place de 1 258 €. Un premier versement égal à 368 € sera effectué par chaque exposant dès confirmation de sa participation, le solde d'un montant de 890 € étant perçu au plus tard le 7 décembre 2013.

DIT QUE un artisan louant deux chalets pendant la durée totale du marché sera tenu de s'acquitter d'un droit de place de 2 139 €. Un premier versement égal à 849 € sera effectué par chaque exposant dès confirmation de sa participation, le solde d'un montant de 1 290 € étant perçu au plus tard le 7 décembre 2013.

DIT QUE un artisan louant un chalet double pendant la durée totale du marché sera tenu de s'acquitter d'un droit de place de 2 139 €. Un premier versement égal à 849 € sera effectué par chaque exposant dès confirmation de sa participation, le solde d'un montant de 1 290 € étant perçu au plus tard le 7 décembre 2013, étant entendu que cette mesure exceptionnelle ne pourra pas concerner plus de deux exposants.

DIT QUE pour tout exposant ne participant pas à la durée totale du marché, le premier versement sera égal à 50% du montant total des droits de place dû, le solde étant perçu au plus tard le 7 décembre 2013.

DIT QUE les sommes versées par les exposants au titre des droits de place forfaitaires ou journaliers sont définitivement acquises par la Ville et ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement en cas de désistement.

DIT QUE cette recette sera inscrite au budget communal au compte 70321 - droits de stationnement et de location sur la voie publique - fonction 020, service gestionnaire FINANC-exercice 2013.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Général des Hauts-de-Seine l'octroi d'une subvention aussi importante que possible pour financer le Marché de Noël de Neuilly-sur-Seine.

DIT QUE cette recette sera inscrite au budget communal au compte 7473 fonction 091-exercice 2013.

N°49-11042013 PLAN LOCAL D'URBANISME - PRIX DE VENTE AU PUBLIC DE L'INTEGRALITE DU DOSSIER ET DE PLANS

A l'unanimité,

DECIDE de fixer le prix de vente au public de reproduction de l'entier dossier du Plan Local d'Urbanisme sur support papier à 178 € H.T.

DECIDE de fixer le prix de vente au public de reproduction de plans couleurs à 10 € par m².

N°50-11042013 CENTRE AQUATIQUE : MODIFICATION DES TARIFS ET MISE EN PLACE D'UNE ACTION PROMOTIONNELLE LE VENDREDI SOIR

A l'unanimité,

APPROUVE la mise en place d'actions promotionnelles les vendredis de 21h à 23h.

FIXE comme suit les tarifs applicables à cette action promotionnelle :

Intitulé	Tarif
Entrée résident vendredi après 21h + 1 entrée offerte	5,30 €
Entrée résident réduit vendredi après 21h + 1 entrée offerte	4,25 €
Entrée non résident vendredi après 21h + 1 entrée offerte	5,80 €

AUTORISE le Maire à définir les périodes d'application de ces actions.

N°51-11042013 CENTRE AQUATIQUE : MODIFICATION DES ARTICLES 2 ET 6 DU REGLEMENT INTERIEUR DES ACTIVITES AQUATIQUES

A l'unanimité,

APPROUVE les modifications apportées au contenu des articles 2 et 6 du règlement des activités aquatiques du centre aquatique, annexé à la présente délibération.

DIT QUE les autres articles du règlement des activités aquatiques du centre aquatique restent inchangés.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le règlement intérieur des activités aquatiques du centre aquatique ainsi modifié.

N°52-11042013 ADOPTION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL PETITE ENFANCE DE LA VILLE

A l'unanimité,

ADOPTE le règlement de fonctionnement des établissements d'accueil de la petite enfance.

DIT que le mode de calcul des participations familiales s'applique au 1^{er} septembre de chaque année.

DIT que les recettes correspondantes seront inscrites en section de fonctionnement du budget communal au code nature 7066 et au code fonction 64, exercice 2013 et suivants.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats, avenants et règlements de fonctionnement.

N°53-11042013 ADHESION DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION 'COMMUNICATION PUBLIQUE'

A l'unanimité,

DÉCIDE d'approuver l'adhésion de la Commune de Neuilly-sur-Seine à l'Association « Communication Publique » siège social Conseil d'Etat – Place du Palais Royal 75100 Paris Cedex 01.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette adhésion.

DIT que la cotisation annuelle sera imputée sur le compte nature 6281 nature 020 du Budget principal de la Ville.

N°54-11042013 CREATION D'UN EMPLOI DE TECHNICIEN POUR EXERCER LES FONCTIONS D'ARBORICULTEUR AU SERVICE ESPACES VERTS

A l'unanimité,

AUTORISE la création d'un emploi permanent réparti comme suit :

Filière	Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaire	Dont TNC
Technique	Technicien	B	1	

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi sont inscrits, au budget DRH, chapitre 12, articles multiples.

N°55-11042013 PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACCES A L'EMPLOI TITULAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 17 DE LA LOI N°2012-347 DU 12 MARS 2012

A l'unanimité,

AUTORISE LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACCES A L'EMPLOI TITULAIRE SUIVANT :

1 - Définition des besoins de la collectivité

a. En matière de recrutement direct

4 Adjointes Techniques de 2^{ème} classe

b. En matière de sélection professionnelle

Cat. A : 9 Attachés

7 Ingénieurs

Cat B : 10 Rédacteurs

5 Techniciens Principaux de 2^{ème} classe

1 Technicien

1 Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal de 2^{ème} classe

7 Educateurs des Activités Physiques et Sportives

3 animateurs

1 Educateur de Jeunes Enfants

Cat C : 1 Agent de Maîtrise

1 Adjoint Technique de 1^{ère} classe

2 Auxiliaires de Puériculture de 1^{ère} classe

2 – Objectifs de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences

a. En matière de recrutement direct

Ouverture proportionnelle des postes à la durée du programme pour permettre à la collectivité d'absorber le coût budgétaire de cette mesure, selon le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire (PPAET) suivant :

Nombre de postes ouverts par année pour l'accès aux recrutements réservés des catégories C sans concours

Grade	2013	2014	2015	2016	Convention CIG
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	1	1	1	1	Non
Total	1	1	1	1	

b. En matière de sélection professionnelle

Ouverture proportionnelle des postes à la durée du programme pour permettre à la collectivité d'absorber le coût budgétaire de cette mesure, selon le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire (PPAET) suivant :

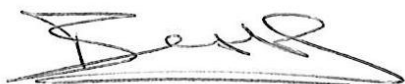
Nombre de postes ouverts par année pour l'accès au dispositif de sélection professionnelle

Grade	2013	2014	2015	2016	Convention CIG
Attaché	1	3	2	3	Oui
Ingénieur	1	2	2	2	Oui
Rédacteur	1	3	3	3	Oui
Technicien Principal 2 ^{ème} classe	1	1	2	1	Oui
Technicien	1				Oui

Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal 2 ^{ème} classe	1				Oui
Educateur des Activités Physiques et Sportives	1	1	3	3	Oui
Animateur	1	1	1		Oui
Educateur de Jeunes Enfants	1				Oui
Agent de Maîtrise	1				Oui
Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	1				Oui
Auxiliaire de Puériculture 1 ^{ère} classe	1	1			Oui
Total	12	12	12	12	

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h38.

Le secrétaire de séance



Bertrand BESSE

Le Maire,
Député des Hauts-de-Seine
Président de la séance,



Jean-Christophe FROMANTIN

L'affichage du présent compte rendu a été effectué le 18 avril 2013.

Le Maire,
Député des Hauts-de-Seine
Président de la séance,



Jean-Christophe FROMANTIN